



MAIRIE

DE

SAINT LAURENT DE LEVEZOU

12620

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : [mairie-stlaurentdelevezou@wanadoo.fr](mailto:mairie-stlaurentdelevezou@wanadoo.fr)

**PROCES VERBAL DE SEANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**VENDREDI 15 SEPTEMBRE A 20H30**

*Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire*

**Présents** : BERTRAND Alexandra, BESOMBES Geneviève, CONTASTIN Arnaud, CONTASTIN Patrick, JUILLAGUET Franck, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

**Excusées** : IZARD Nadine (pouvoir à VIDAL Samuel), MALAVAL Régine

**A été nommée secrétaire** : PALMIER Nathalie

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

- *Aménagement du terrain de quilles de ST Laurent : actualisation du plan de financement*
- *Achat parcelle AH 417*
- *Projet de convention avec le PNRGC pour l'entretien du Pic Monseigne*
- *Questions diverses*

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du 30 juin 2023 est approuvé.

## **1. Aménagement du terrain de quilles de St Laurent : Plan de financement actualisé**

Délibération pour un nouveau plan de financement, la DETR n'ayant pas retenu le dossier.

### ANCIEN PLAN DE FINANCEMENT

<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES</b>	
Travaux plateforme	25285.00 €	Etat (DETR)	8000.00 €
Eclairage du terrain	7736.80 €	Conseil Départemental	8000.00 €
		CC Pareloup- Lévézou	7350.00 €
		SIEDA	2320.00 €
		Autofinancement	7351.80 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>33021.80 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>33021.80 €</b>

### NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES</b>	
Travaux plateforme	25285.00 €	Conseil Départemental	10000.00 €
Eclairage du terrain	7736.80 €	CC Pareloup- Lévézou	10350.00 €
		SIEDA	2320.00 €
		Autofinancement	10351.80 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>33021.80 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>33021.80 €</b>

Le nouveau plan de financement est approuvé à l'unanimité.

L'inauguration du terrain de quilles est prévue pour le 20 octobre 2023 à 19hres en présence de Mr Viala Arnaud Président du Département. Seront présents lors de cette cérémonie : l'ensemble du conseil municipal, les membres du club et les partenaires.

## **2. Acquisition de la parcelle AH 417 pour créer une réserve foncière en vue de l'extension du cimetière de St Laurent**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le souhait de Mme Baghioni de vendre à la commune la parcelle AH 417.

Ce point a été débattu lors de la séance du 30 juin 2023 et le conseil municipal avait accepté de faire une proposition d'achat à 1500 euros.

Madame Baghioni en a été informée par courrier, à la suite duquel, elle a fait parvenir en mairie une contre-proposition pour un montant de vente à 2000 euros.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour l'acquisition de la parcelle AH 417 pour un montant de 2000 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte en l'étude de Maître CUNIENQ Sophie, Notaire à Salles Curan en précisant que les frais seront à la charge de la commune.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette acquisition.

### **3. Convention avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses pour l'entretien du Pic Monseigne**

Pour donner suite aux aménagements déjà effectués au Puech Monseigne, Mr le maire propose de signer une convention avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses pour l'entretien de cet espace. Le prix d'une journée d'entretien est de 300 €, le parc interviendrait sur deux jours, soit un montant annuel de 600 €.

Monsieur le Maire donne donc lecture de la convention pluriannuelle (2024-2025-2026) proposée par le Parc naturel Régional des Grands Causses.

Après avoir où cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** d'approuver cette convention
- **Charge** M. le Maire de la signer ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre sur le territoire de la commune.

### **4. Questions diverses**

- Réception du devis pour l'isolation du hangar à Mauriac pour un montant de 11000 € HT
- Devis pour l'aménagement du chemin communal du Cayla pour un montant de 5698 € ; une demande va être effectuée pour revoir le devis à la baisse
- Des cours de yoga animés par Philippe sont programmés le vendredi soir à la salle des fêtes de St Laurent. Les cours ne pourront pas avoir lieu lors des locations de la salle des fêtes.
- La municipalité organise un repas en fin d'année où sont conviés les membres du conseil et les agents. A cette occasion, elle invitera Carole Goncalves et Franck Zivoder afin de les remercier pour les années passées au service de la collectivité.
- Concernant l'assainissement de Mauriac : pas d'avancement dans le projet.

- Lundi 11 septembre 2023, Mr le Maire a rencontré un agent de Aveyron Ingénierie pour la réhabilitation de l'ancien presbytère. Une estimation des travaux devrait nous parvenir rapidement. Cependant, un problème risque de se poser pour le désamiantage dont le coût peut être élevé.
- Les chantiers prévus à St Laurent (goudronnage de Gignac à St Laurent + chemin de la Calcidouze) sont terminés ainsi que la mise en place de canalisations béton et tête d'aqueduc sur la voie communale n°1 de Mauriac à Bouyrissac.
- Certains véhicules traversent le village trop rapidement. Des conseils d'aménagement de la voirie seront demandés à Aveyron Ingénierie.
- Information sur l'aménagement de la section « Bois du Four » ; les travaux vont débiter prochainement (une brochure a été distribuée à l'ensemble du conseil municipal).

Le Maire

Patrick CONTASTIN



Le secrétaire de séance

Nathalie PALMIER

## Liste des délibérations de la séance du 15 septembre 2023

N° DELIB	DATE	OBJET	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
<b>2023/25</b>	15/09/2023	Aménagement du terrain de quilles de St Laurent-Plan de financement actualisé	<b>9</b>	0	0
<b>2023/26</b>	15/09/2023	Acquisition de la parcelle AH 417 pour créer une réserve foncière	<b>9</b>	0	0
<b>2023/27</b>	15/09/2023	Convention de mise à disposition de services pour travaux d'entretien pluriannuel du chemin et du point de vue aménagé au Pic Monseigne	<b>9</b>	0	0